

**GUILLOMOT (PIERRE-FÉLIX)**

Châlons 1856.

MEMBRE PERPÉTUEL

Nous avons eu la douleur de perdre le 24 novembre dernier, notre camarade Guillomot, Pierre-Félix, un des membres perpétuels de notre Société, décédé en son château de Lamargelle (Côte-d'Or).

Ses obsèques, qui ont eu lieu à Lamargelle le 27 novembre, avaient réuni toute la population de Lamargelle et un grand nombre d'habitants des villages voisins.

Notre Société était représentée par dix Camarades, venus de Dijon et des environs.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs naturelles et les couronnes mortuaires, parmi lesquelles on remarquait surtout celle de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, celle du personnel de la Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris, celle du groupe de la Côte-d'Or de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et celle du personnel de sa maison.

Les cordons du poêle étaient tenus par des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, MM. Laurent, vice-président du Groupe de la Côte-d'Or, remplaçant M. Chassin, président, absent de Dijon, Groffier et Laguet, camarades contemporains du défunt, et par M. Chaudoir, ingénieur, successeur de M. Guillomot à la Société des Eaux de la Banlieue de Paris.

Notre ami, qui était un modeste, habitait Lamargelle depuis une quinzaine d'années; il avait su conquérir, par son aménité, les amitiés les plus sincères; il avait été pendant deux ans Président du Groupe régional de la Côte-d'Or, et tous ses camarades se rappellent avec quelle joie il les a tous reçus à sa table, il y a quelques années, dans son magnifique château de Lamargelle.

Au cimetière, les trois discours ci-après ont été prononcés :

DISCOURS DE M. GROFFIER (Châl. 1855)

MESDAMES, MESSIEURS,

CHERS CAMARADES,

Comme camarade d'école et ami de vieille date de notre regretté Guil-

lomot, permettez-moi de remplir un pieux et douloureux devoir en disant l'adieu suprême à cet homme de bien, à ce travailleur infatigable, à cet éminent Ingénieur.

Pierre-Félix Guillomot est né à Lacour d'Arcenay, canton de Précy-sur-Thil (Côte-d'Or). Il entra à l'École d'Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne en 1856 et en sortait en 1859. Il y fut un élève brillant. Il se fit surtout remarquer à l'atelier de fonderie, où il avait des aptitudes exceptionnelles. C'est ce qui le prépara à la carrière qu'il devait si bien remplir.

Il fut non seulement un bon élève, mais aussi un camarade aimable, d'une franche gaieté, d'une humeur toujours égale, qualités qui l'ont suivi plus tard dans ses relations amicales et mondaines, et certainement aussi dans ses relations d'affaires, ce qui a été loin de nuire à leur succès.

Je ne voudrais ni ne pourrais vous énumérer toutes ses entreprises industrielles, toutes ses études, tous ses travaux.

Ses débuts furent certainement modestes, comme ceux de tous ses camarades d'école, mais son acharnement au travail devait bientôt le faire remarquer. C'est surtout à la Grande Compagnie des Conduites d'eau, dont le siège social est à Liège, qu'il devait parcourir sa brillante carrière, et il fut l'un de ses plus éminents collaborateurs.

Cette Société ne restreint pas ses opérations aux étroites limites de la Belgique. Elle rayonne dans toutes les parties du monde : dans l'Europe central et méridionale; en Afrique; en Asie, jusqu'aux plus extrêmes limites de l'Orient, c'est-à-dire jusqu'au Japon; et, à l'Occident, au delà de l'Atlantique, dans les divers États de l'Amérique du Sud. C'était un vaste champ pour l'activité de notre bon camarade.

Voici, d'ailleurs, un extrait textuel d'une notice publiée, en 1903, par cette Société et où, après avoir énuméré les conditions de ses agrandissements successifs, de son extension exceptionnelle et de l'amélioration de son outillage, elle disait ce qui suit de son zélé collaborateur :

« Les améliorations de cette période furent dues, en grande partie, à la direction technique de M. Pierre-Félix Guillomot, Ingénieur des Arts et Métiers, dont les éminents services, consacrés à la Compagnie jusqu'en 1880, doivent être rappelés ici.

» Ses connaissances pratiques s'appliquèrent surtout à l'agrandissement des usines, au perfectionnement de leur outillage et des procédés de fabrication.

.....

» M. Guillomot contribua encore à la renommée de la Compagnie générale des Conduites d'eau pendant son séjour de dix-sept ans à la tête de la Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris, à laquelle il est encore lié comme membre du Conseil d'administration. »

Messieurs et chers Camarades, je n'entrerai pas dans les détails de ce qu'il fit comme directeur, pendant dix-sept ans, de cette Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris, mais il eut pour but de donner de l'eau pure à une population qui en manquait presque totalement, population qui compte actuellement près de 180.000 habitants, et disséminée sur une superficie égale aux deux tiers de celle de Paris.

Aussi vit-on la mortalité décroître dans une grande proportion dans toutes les communes alimentées par une eau qui avait subi les meilleurs procédés d'épuration.

Enfin, je ne puis passer sous silence ce fait que, tout récemment, la ville de Dijon le choisissait pour faire partie de la Commission chargée de contrôler les projets de sa nouvelle distribution d'eau.

Après une existence si bien remplie, notre Camarade avait droit à une belle vieillesse dans cette charmante retraite de Lamargelle, entouré des soins de son épouse, aujourd'hui désolée.

Tout cela n'est plus.

Que notre souvenir à tous et la sympathie de ses amis soient un adoucissement à l'immense douleur de son épouse et de tous les membres de sa famille.

Adieu Guillomot, adieu !

#### DISCOURS DE M. LÉON LAURENT (Châl. 1867)

VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE RÉGIONAL DE LA CÔTE-D'OR.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et au nom du Groupe régional de la Côte-d'Or, en l'absence de M. Chassin, président de ce Groupe, je ne veux pas laisser fermer cette tombe sans dire un dernier adieu ému à celui que nous pleurons..

On vient de vous dire quels sont les brillants états de services industriels de notre camarade Guillomot et on vous a loué très justement sa grande intelligence et ses éminentes capacités comme ingénieur.

Oui, sous des dehors les plus modestes il avait toutes ces grandes qua-

lités, mais, au-dessus de tout cela, il est un don qu'il possédait et qui pour nous, ses camarades, était sans prix : c'était une excessive bonté !

Si dans les désillusions de l'existence, on peut parfois être amené à établir des degrés dans les sympathies motivées par notre camaraderie, nous pouvons affirmer hautement, mon cher Guillomot, qu'en quittant trop tôt cette terre, vous emportez les plus grandes et les plus cordiales sympathies de tous les Camarades qui ont eu le bonheur de vous connaître, car vous fûtes vraiment bon parmi les bons !

Nous conserverons toujours la précieuse mémoire des amicales et si dévouées fonctions que vous avez remplies pendant plusieurs années, en qualité de Président de notre Groupe régional, et aussi celle du charme de vos aimables et délicates causeries, dans lesquelles, bien souvent, vous encourageiez les plus jeunes d'entre nous au travail et à la persévérance, pour leurs débuts dans l'industrie.

Puissent les témoignages d'affection qu'expriment aujourd'hui vos camarades, être un faible adoucissement à la douleur poignante de la vénérée compagne de votre vie !

Nous reverrons toujours dans nos souvenirs votre franche et ouverte physionomie, qui s'éclairait d'un si bon sourire, lorsque, la main tendue, vous pressiez celle d'un camarade d'école.

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Au nom de tous les Camarades de notre Groupe régional, camarades qui vous ont aimé et estimé et que vous-même avez tant aimés, adieu, mon cher Guillomot, adieu !

#### DISCOURS DE M. CHAUDOIR

DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES EAUX, A SURESNES.

MESDAMES, MESSIEURS,

Les deux discours que vous venez d'entendre ont bien retracé la vie de M. Guillomot et célébré toutes ses vertus.

Au nom des Sociétés de la Compagnie générale des Conduites d'Eau de Liège et de la Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris, dont les destinées ont été entre ses mains pendant si longtemps, au nom du personnel qu'il a dirigé et au nom de ses collègues, je viens lui dire, ici, avec la plus profonde émotion, un suprême adieu.

Monsieur Guillomot, votre nom est lié d'une façon indissoluble à l'histoire

de ces Compagnies. Vous avez toujours donné l'exemple du devoir intelligemment accompli et du dévouement le plus généreux; pour notre personnel, le souvenir en sera précieux et impérissable.

Aussi, en son nom et au mien, je vous dis : « Reposez en paix; votre œuvre vous survivra. »

Au retour du cimetière, les camarades de M. Guillomot ont été chaleureusement remerciés, au nom de M<sup>me</sup> Guillomot et de la famille, par M. Ferdinand Bourdier, Interne des Hôpitaux de Paris, neveu du défunt et son exécuteur testamentaire, qui a annoncé que notre Camarade avait fait don à la Société des Anciens Élèves d'un legs important et créé trois prix à l'École de Châlons.

Ci-dessous, l'extrait du testament déposé en l'étude de M<sup>e</sup> Dodoz, notaire, à Dijon.

Du testament olographe, en date à Lamargelle du 5 novembre 1908, de M. Pierre-Félix Guillomot, en son vivant Ingénieur civil, domicilié à Lamargelle, où il est décédé le 25 novembre 1908,

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Ceci est mon testament :

» J'institue pour ma légataire universelle en toute propriété M<sup>me</sup> Louise-Émilie Trempé, ma femme, à laquelle je donne et lègue tout ce que je posséderai au jour de mon décès, sans exception ni réserve, et ce, à charge des legs ci-après :

» Je lègue à la Caisse de Secours de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, 6, rue Chauchat, à Paris, la somme de cinquante mille francs.

» Je lègue à l'État une somme nécessaire à l'achat de six cents francs de rente, à l'effet ci-dessous :

» J'ai pu apprécier par moi-même et par d'autres camarades, combien les Élèves des Écoles d'Arts et Métiers éprouvent de difficultés pour traduire leurs connaissances par des relations claires, précises et concises en négligeant l'étude de notre belle langue. Je désire fonder, pour être distribués annuellement, trois prix : un de cent francs pour un élève de première année, un de deux cents francs pour un élève de deuxième année et un de trois cents francs pour un élève de troisième année de l'École d'Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

.....

.....



» Il est expressément entendu que tous ces legs ne seront payables qu'après le décès de ma femme, qui en aura la jouissance sa vie durant et à laquelle j'en lègue en tant que de besoin l'usufruit; toutefois, ma femme avancera et paiera les droits et frais occasionnés par ces legs.

» J'institue pour mon exécuteur testamentaire, M. Ferdinand Bourdier, Interne des hôpitaux de Paris, avec les pouvoirs les plus étendus, notamment celui de la saisine. »

Extrait par M<sup>e</sup> Paul Dodoz, notaire, à Dijon.

Dès qu'il a eu connaissance du testament ci-dessus, le soussigné est allé rendre une visite de condoléances à M<sup>me</sup> Guillomot, la remercier, au nom des Anciens Élèves, des dons généreux faits par son regretté mari à nos camarades jeunes et vieux, et l'assurer de toute la part que nous prenons à son deuil.

S'il est vrai que c'est dans la douleur que les liens d'amitié se resserrent, puissent les regrets unanimes laissés par notre Camarade adoucir le profond chagrin de sa veuve, à laquelle nous adressons nos plus respectueuses sympathies.

A. CHASSIN

(Châl. 1867),

*Ingénieur, Directeur des Tramways départementaux C. O.  
Président de la Commission régionale.*

---